



## Section d'Hénin-Beaumont

Hénin-Beaumont, le 25 août 2009

**David NOËL**

Secrétaire de section

Membre du Secrétariat Fédéral du PCF 62

N.Réf : 2009/0825/DN

V.Réf : Votation citoyenne sur l'avenir de la Poste

Contact : David NOËL - 06.62.13.52.95

à **Daniel DUQUENNE**

Maire d'Hénin-Beaumont

Mairie d'Hénin-Beaumont

Place Jean Jaurès

62110 Hénin-Beaumont

Monsieur le Maire,

Après avoir donné l'impression d'abandonner son projet de privatisation de la Poste en raison des élections européennes de Juin, le Président de la République a profité du dernier Conseil des Ministres du 29 Juillet pour mettre à l'ordre du jour le projet de Loi « de changement de statut de la Poste » comme prélude à la privatisation totale du service public postal. En profitant de la « trêve » estivale et en voulant traiter ce dossier dans l'urgence le gouvernement affiche une nouvelle fois son mépris envers les salariés, les citoyens-usagers de ce service public et les Élus du Peuple.

Comme vous le savez un Comité Départemental 62 « *contre la privatisation de la poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal* », regroupant les syndicats, les partis politiques de gauche, les associations citoyennes et d'usagers et les Élus concernés, s'est mis en place, en septembre 2008, dès l'annonce de ce projet. Ce comité a engagé de nombreuses actions (réunions-débats, assemblées générales, manifestations, rencontres avec le Préfet et les parlementaires.

La fédération du Parti Communiste du Pas de Calais s'est investie dès le départ dans ce comité et travaille en parfaite collaboration avec les organisations syndicales, les diverses associations et les partis de gauche (Fédération du Parti Socialiste du Pas de Calais, NPA, Parti de Gauche, LO etc...) tous engagés pour défendre la poste et organiser un référendum populaire.

De manière plus concrète lors de la conférence de presse tenue le 29 Juillet 2009, le jour même du conseil des ministres, le comité de défense a confirmé sa volonté d'interpeller tous les élus dans le but d'organiser une votation citoyenne le samedi 3 Octobre 2009 dans le plus grand nombre de communes de notre département.



## **Section d'Hénin-Beaumont**

Notre section s'inscrit totalement dans cette démarche de consultation citoyenne et m'a demandé de vous interpeller pour connaître les dispositions que compte prendre la municipalité pour soutenir cette initiative et renforcer l'esprit unitaire qui anime les membres du comité de défense pour empêcher le coup de force que veut nous imposer le Gouvernement.

Nous vous proposons de faire adopter lors du prochain conseil municipal une délibération de soutien permettant l'organisation de ce référendum citoyen à Hénin-Beaumont.

Je reste par conséquent disponible, avec les membres du bureau de section, pour vous rencontrer à ce sujet et collaborer à cette action citoyenne dans les meilleures conditions. Vous remerciant de votre attention et restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

**David NOËL**

Secrétaire de la Section PCF d'Hénin-Beaumont